Les échos de Montlaux

Bulletin d'Informations municipales

Eté 2016 numéro 10

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.
Le comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, et Nicolas Mezzasalma

Le mot du maire : Quand on m'a proposé en 2014 de faire partie de l'équipe municipale, jamais je n'aurais imaginé que j'occuperais la fonction de Maire deux ans après. Je ne souhaitais alors que participer à l'effort collectif entrepris par la nouvelle municipalité, en développant notamment l'information à travers ce petit journal. Les évènements en ont décidé autrement et m'ont amenée à accepter une charge dont je mesure l'importance et la responsabilité. Cette décision n'aurait pas été possible sans le soutien de toute l'équipe municipale. Je remercie Jean Péméant pour la confiance qu'il m'a toujours témoignée. Travaillant auprès de lui j'ai compris que dans une toute petite commune, la proximité permettait aux élus d'exercer leur action au plus près des besoins des personnes. Je remercie aussi vivement Violette Raffi-Mottier, Bernard Imbert et Nicolas Mezzasalma, d'avoir accepté de devenir mes adjoints, leurs compétences, leurs énergies, et leurs disponibilités me sont indispensables. Nous agirons ensemble dans le sens de l'amélioration de la qualité de la vie de tous, petits et grands, en soutenant l'emploi, en accompagnant au mieux le maintien au village des personnes âgées, en facilitant la vie des familles. Nous dépenserons l'argent public avec circonspection. Nous agirons dans le sens de la démocratie participative, en informant et consultant les habitants autant que nécessaire, en faisant appel aussi à leur initiative ou à leur concours.

En effet les petites communes comme la nôtre sont fragiles ; elles sont menacées de disparition, et en 2020 beaucoup de compétences seront transférées aux Communautés de Communes (Com-Com). Pour autant il nous semble impossible de renoncer à maintenir une action de proximité et à faire vivre la démocratie. Ainsi, je découvre depuis trois mois, le rôle de représentation directe qu'a le Maire auprès des élus et des corps de l'état : Député-Maire-Président de la Com-Com, Sénateur, Président du Conseil Départemental, Ministre, Préfet.... Et je tiens dans chaque occasion à faire remonter vos aspirations et vos préoccupations.

Avec vous, nous nous attacherons à faire en sorte que Montlaux soit un village accueillant, vivant, et dynamique.

Camille Feller

Madame Le Maire vous invite à une réunion publique,
salle Culture et Loisirs
le samedi 24 septembre pour échanger avec vous au sujet de la gestion
et des projets en cours ou à venir.

Le Comité des Fêtes a organisé d'une main de maître la fête du village les 30 et 31 juillet.

Après l'apéritif offert par la mairie et animé par une fanfare, les concours de boules bien dotés ont connu une grande affluence, le spectacle de jonglage a fait briller les yeux des petits comme des grands, les stands de boissons, de restauration, le four à pizza, et les crêpes ont régalé les papilles. Le bal a connu le succès habituel. Les enfants ont pu être maquillés, faire du château gonflable et le repas fut un moment inoubliable. **Merci à tous les bénévoles du Comité des Fêtes** qui œuvrent depuis plusieurs semaines pour nous offrir cette belle fête à l'ambiance si joyeuse.

* Une nouveauté pour notre village : **le 4 juin** s'est tenue ***la Fête des Voisins***. Ce fut un beau succès : de nombreux moularins avaient répondu à l'appel et ont partagé leurs spécialités, comme de délicieux beignets de feuilles de sauge ou de sureau.et malgré le temps qui nous a obligé à rentrer dans la salle, l'ambiance était très sympathique.

* Dernièrement **« Bienvenue à Montlaux »** a présenté un ***« Concert Tango Argentin »*** **avec le «** Duo Berretin » directement arrivé d'Argentine et, une pièce de théâtre ***« l'Amant »*** interprétée par la Cie Antrios de la région, avec un franc succès pour les deux manifestations

La mairie** a accueilli des ***Lectures d'Archives organisées par les Archives Départementales et un ***spectacle musical LETHE*** (une troupe de jeunes artistes) soutenu par la Com-Com.

* Mado Maréchal a fait une ***exposition*** de ses peintures du 01.07 au 07.07 à la galerie de Cruis.

**** Le Camion Pizza, une tradition du jeudi soir :*** **Olivier** a repris la place laissée vacante par Lilou, et les soirées très conviviales ont reprises tel : 06 86 00 29 99

Agenda à venir :

- **Pendant tout l'été** se déroulent des **stages de théâtre** animés par Sylvie Bitterlin au Hameau des Boyers
- **Dimanche 28 août** aura lieu le **Vide-Grenier** organisé par « Bienvenue à Montlaux » : petite restauration sur place, 8€ l'emplacement. Inscription : 06.78.73.96.02 ou 04.92.77.02.35
- **Dimanche 11 septembre Ouverture de la chasse**. Les jours de chasse à Montlaux sont les samedi, dimanche et jeudi.
- **Samedi 17 septembre,** la commune organise la **Journée du Patrimoine**, sur le thème « Patrimoine et Citoyenneté »; exposition à la salle des fêtes « Culture et Loisirs » ; à 16h Conférence-Diaporama sur Montlaux à travers des cartes géographiques du 15ième siècle à nos jours ; visite de l'église.
- **Samedi 24 septembre à 18h** Invitation de Mme Le Maire à une Réunion publique à la salle « Culture et Loisirs ».

Infos en bref … Infos en bref … Infos en bref … Infos en bref … Infos en bref …

!ALERTE SECHERESSSE, par Arrêté Préfectoral du 4.08.2016 « ***Il est interdit d'arroser entre 8h et 20h et de remplir les piscines»***

! Renouvellement des Conventions de pâturage avec l'ONF renseignements au :

!Vérifiez régulièrement votre compteur d'**eau** pour éviter les mauvaises surprises car il y a d'importantes fuites sur le réseau non encore localisées et nous sommes taxés sur les quantités pompées et rendez votre compteur accessible.

! La commune participe financièrement au **centre aéré** de St-Etienne les Orgues afin que les enfants de Montlaux bénéficient des mêmes tarifs que les Stéphanois. Cela permet à plusieurs enfants de passer des vacances bien remplies. Des activités sont aussi proposées pour les ados, à la salle des jeunes.

Pour nos agriculteurs, les récoltes sont meilleures que l'année dernière où nous avions été touchés par la grêle.

!Nous accueillons avec plaisir de **nouveaux habitants** : Mr et Mme NASIRI au Sambuc, et en résidence principale Bertrand Savornin à l'Urière et Véronique Commelin au « Fil de l'Eau » et 4 ventes sont en cours

!Des travaux sont en cours et vont se poursuivre sur le réseau d'eau, nous vous informerons des coupures programmées.

!les graviers sur la route seront balayés en septembre et certains accotements réalisés.

Une naissance le 21 juin aux Gypières, Hugo l'heureux petit frère d'Enzo et Mattéo, a rejoint le foyer de Jennifer Bernet aide-soignante en congé parental, et Jérôme Marquet menuisier auto-entrepreneur.

Précisions : contrairement à ce que nous écrivions les femmes de Montlaux s'appellent traditionnellement des **Moularènes** et non des Moularines. L'animal sur le blason de la commune était un serpent (un grive avalant un enfant), qui était perçu comme un symbole négatif, il a été remplacé par une grive.

Informations Municipales

Au cours des conseils, des 24 mai et 28 juin 2016 nous avons pris les **délibérations suivantes**

Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public d'eau potable et d'assainissement 2015 ; ces rapports annuels sont obligatoires et consultables sur le site de l'agence de l'eau.

Adoption (huit voix pour et trois abstentions) d'une MOTION CONTRE la pose de COMPTEURS EDF LINKY sur la commune.

Refus de signature d'une convention de participation aux charges financières des services rattachés (cantine, garderie, TAPS) à l'école de Cruis avec les communes de Mallefougasse et Montlaux. Les frais réclamés pour l'école, sont de plus de 16 000€ pour 6 enfants scolarisés, ils sont jugés trop élevés au regard des ressources de fonctionnement de notre commune et des sommes payées par des communes dans des situations similaires à la nôtre.

Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Commune : à la rubrique « petite enfance », il est proposé d'ajouter la compétence suivante : « création, aménagement, animation et gestion des Lieux d'Accueil Enfants Parents ».

Autorisation donnée au maire de signer une **convention avec l'Association Syndicale Autorisée (l'ASA) des Irrigants** de Montlaux**.** La commune met à disposition de l'ASA trois heures de secrétariat par an et le logiciel AGEDI, pour faire ses opérations comptables.

Décision Modificative n° 1 BUDGET EAU ASSAINISSEMENT, et décision Modificative n°1 et n°2 du budget Communal pour équilibrer les comptes.

Autorisation donnée au maire de signer **une promesse d'achat** pour le terrain de 1700m² situé devant la salle « Culture et Loisirs » (servant de parking pendant la fête).

Révision des tarifs de location de la salle « Culture et Loisirs » pour mise en place d'un tarif préférentiel pour les moularins de 150€ pour un we et d'un tarif des jours supplémentaires. : 80€.

Informations municipales.

Demandes de **subventions** pour réaliser les travaux de mise aux normes d'**accessibilité** des bâtiments communaux accueillant du public. Plan prévisionnel de financement :

Dépenses	Recettes
Montant des travaux HT d'accessibilité 11 11 806€	Subvention région 3 541€ (30%)
	Réserve du député 4000€ (34%)
	Autofinancement 4 264€ (36.%)

La TVA nous est en très grande partie remboursée par l'état.

Demande de subvention pour terminer les travaux de voirie, de la route classée voirie communale de Montlaux et accotements pour la sécurisation. Les travaux ont eu lieu rapidement car l'été est la bonne saison pour le bi couche..

Plan de financement

Dépenses	Recettes
Reprofilage à la grave émulsion et bi-couche 21000€ Imprévus 1500€ Accotements 4000€	Subvention DETR (état) 7950€ 30%
	Subvention FODAC (département) 7920€ (29.8%)
	Argent des amendes de police 2000€ (50% des accotements)
	Autofinancement 8630€ (32%)

Demande de subvention pour l'aménagement du pourtour de la salle Culture et Loisir : dallage et aménagement d'aire de jeux pour les enfants et d'accueil pour les touristes (plantation d'arbres, table de pique-nique et bancs, pour un montant des travaux HT de 17142€ subventionnés à 70% par la Région, soit 12 000€, et autofinancement 5142€).

Informations de la Communauté de Commune :

Suite à la démission de son Président, il a fallu procéder à l'élection d'un nouveau Président, Christophe CASTANER et de 6 Vice-Présidents. Un Conseil des maires des treize communes se réunit régulièrement ; il a émis le souhait de travailler avec les Communautés de Communes de Banon et de Mane, pour faire un SCOT (Schéma de Coopération d'Organisation Territoriale, document d'urbanisme à l'échelle intercommunale)

La Maison de Service Public située à Forcalquier vous accueille en face de la trésorerie pour vous mettre en contact avec différents services publics : CAF, Sécurité sociale, MSA, ASSEDIC…; elle a passé des conventions avec 20 organismes publics, et vous permet de faire beaucoup de vos démarches administratives en un seul point. Tel : 04 92 75 46 21

A la montagne de Lure des activités d'été vous sont proposées, en particulier le toboggan pour bouée avec remontée des bouées sur tapis roulant fonctionne, («turbing»). Il ravira petits et grands, amateurs de sensations. Possibilité de location et parcours de **VTT**. Tél : 04 92 77 17 21

Notre Com-Com a été lauréate en 2015, d'un appel à projets pour la labellisation du territoire en **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).** Il a été décidé d'allouer toute l'enveloppe de l'état à l'amélioration de l'éclairage public, à savoir la mise en conformité des armoires de commandes et la rénovation des luminaires vétustes. Notre armoire de commandes' a été changée. Les dépenses communales d'éclairage public s'élèvent à 6000€ annuellement. Nous envisageons d'éteindre l'éclairage à certaines heures.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Le 9 février 2015

Une nuit à Montlaux :

le 24 mai entre minuit et une heure trente du matin, des faits bien inhabituels se sont déroulés au village.

Six « gamins » de 15 ans, dont deux moularins, pour fêter la fin de leur scolarité au collège faisaient la fête chez l'un d'eux et devaient dormir dans des tentes installées dans le jardin. Ils ont eu la mauvaise idée de sortir dans le village, en faisant tellement de bruit qu'ils ont réveillé et inquiété plusieurs habitants. Les gendarmes ont été appelés pour « tapage nocturne » et sont venus de Banon, mais quand ils sont arrivés ils n'ont trouvé personne. Malheureusement les « ados » avaient eu le temps de faire quelques bêtises dont la plus visible est d'avoir cassé la vieille poutre qui soutenait la croix à l'entrée du village.

Ils ont reconnu les faits, les gendarmes ont été prévenus, une réunion s'est déroulée en mairie en présence des parents, des enfants, de la gendarmerie, des adjoints et du maire. Ils ont effectué des travaux d'utilité publique encadrés par Xavier notre cantonnier, que nous remercions. La croix sera remise prochainement.

Les jeunes et leurs parents vous présentent leurs excuses.

Cet événement a suscité beaucoup d'émotion, nous vous présentons la réaction personnelle et poétique d'un habitant.

La Croix

Moi qui défiais le temps, depuis de longues années, pour ne pas dire des siècles.
Moi qui déchirais le vent, je ne comptais plus le temps
Moi qui ai tout supporté, la passion de mon maître, notre seigneur et tous les malheurs de cette planète.
Moi qui ai mal pour vous et qui vous en protège, comment peut-il encore et toujours demeurer en vous :
Je voulais parler des êtres, ce qu'on appelle "des hommes", et que sont ils devenus aujourd'hui... et qu'ont ils fait de leur foi ? Dieu seul le sait !
Moi qui en était le signe.

Voilà, tout ça pour dire que je suis la Croix, à l'entrée du petit village de Montlaux et qui veillais transpirant sur ses habitants, mais malheureusement il a suffit d'un instant, vers 1h du matin, pour que mon triste destin, brisé de mon modeste socle, afin de satisfaire la folie et la bêtise gratuite de quelques êtres.

Au lieu du jour, en me voyant brisé au sol, que vont penser les habitants... et les braves gens...

Oui, je sais, comme certaines l'on dit, je n'étais qu'une Croix. Ainsi soit-il.

Alain Nalinen

Nos jeunes :

Nous adressons toutes **nos félicitations** pour leur réussite au brevet à Charles Gamel, Chloé Terry, Sloan Teboul-Atanoux. et Tom Bristau, et

au baccalauréat à Simon Belval, Anaïs Bonneton et Camille Terry.

Camille (à gauche) qui travaille pendant ces vacances à l'auberge de l'Abbaye, ira à Luminy faire une licence de Sciences de la Vie et de la Terre, et Anaïs (à droite) qui travaille cet été dans un centre aéré à Lyon, a obtenu à Digne un bac Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales et ira à Nantes faire une licence de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives dans le but de devenir kinésithérapeute.

« On en a parlé dans la presse » : Articles du journal Haute Provence Info (HPI) et la Provence

Montlaux

LE TRIO LALISSE

Du nom de son « meneur », Sébastien Lalisse, un trio à la musique " Jazz cool "Clavier, contrebasse et batterie est au menu et les morceaux interprétés sont - pour beaucoup - composés par les musiciens. D'ailleurs, un des morceaux conçu il y a 15 ans par Sébastien est toujours joué sur scène. Les reprises, peut- être moins connues par le public, sont dans le plus pur style du groupe. Un éclairage sobre, dans la salle de la culture et loisirs de Montlaux, contribue à donner à ce concert toute l'intimité nécessaire à la soixantaine de "cabaretistes" groupés autour de la scène. Imaginez maintenant que vous êtes dans un de ces films noirs des années 40 aux USA ! Entre en piste une spectatrice qui joint sa voix suave au trio ! (Pour nous amener à la fin du spectacle) et nous plonge au siècle dernier. Si le piano ici est électrique, la tenue de l'interprète féminine d'actualités, fermez les yeux et voilà un piano noir classique avec chanteuse en robe de soirée. Applaudissements nourris pour une fin nostalgique. Une soirée cabaret concoctée par "*Bienvenue à Montlaux comme on dit*"

TROIS MAIRES... ET UN MINISTRE

Jean-Marc Todeschini secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire auprès du ministre de la défense Jean-Yves Le Drian, en visite en pays de Forcalquier, a pris le temps malgré un agenda... de ministre de rencontrer les élus locaux, et en l'espèce ici, de prendre la pause avec les 3 maires conjuguées au féminin, de la communauté de communes du Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, Maryse Blanc-Ventre (Ongles) l'accueillait sur sa commune avec l'écharpe réglementaire, Nadine Curnier (à droite) maire de Revest Saint-Martin et Camille Feller, nouvelle maire de Montlaux.

J.L.I

Montlaux

L'ETHE est là et sans faute !

Le soleil s'est arrêté sur Montlaux ! C'est enfin l'ETHE avant l'heure.Sur une mise en scène de Jacques Clément, 4 interprètes vont chanter, susurrer, jouer, deviser, dans un décor digne d'une fin du monde. La rouille attaque le fer ! Mais nos 3 mousquetaires du chant vont enflammer la scène. Des textes bien écrits par Norbert Gauthier, un joli décor, un bel éclairage et des instrumentistes inspirés. La musique tantôt intime, tantôt tonitruante, joyeuse et dynamique sait provoquer le rythme et apaiser les sens. Des sens, les filles en jouent et captivent l'auditoire. Violon lascif ou débridé, contrebasse s'accordant avec la voix grave de son pinseur et guitare claire s'abandonnant à la voix chaude du chanteur-compositeur. De beaux moments musicaux offerts au public.

Celui-ci suit, au gré des titres, les passages sages et les moments de folie douce. Les filles mettent le feu ! Ils saluent, sourient, parlent, heureux d'avoir pris leur public en otage. Celui-ci ne leur en tient pas rigueur puisqu'il les ovationne !

Alain BESSAC

LECTURE D'ARCHIVES : la vie des étrangers pendant la Grande Guerre

Les archives départementales proposent de découvrir ou redécouvrir l'histoire concernant les étrangers de notre pays et plus particulièrement ceux de notre département pendant la guerre de 1914 à 1918.Deux comédiens offrent au public une lecture en continue de divers échanges épistolaires entre les autorités locales et l'état. Préfet, sous-préfet et ministres en charge des populations étrangères se sont « mobilisés » pour traiter du sujet des étrangers dès le début du conflit. La préoccupation des tutelles administratives et judiciaires envers ceux-ci prend une place importante dans la gestion des flux migratoires. Certains vont quitter le pays, d'autres s'y maintenir, mais tous feront l'objet d'un suivi très strict. Les italiens, nombreux, seront les premiers à intéresser les autorités. Mal traités, leurs enfants en feront aussi les frais ! Ils seront associés à l'effort de guerre. Dans les propos échangés entre les correspondances des édiles de l'époque, on y trouve parfois des morceaux d'anthologie. Des situations ubuesques ! La Mobile Compagnie qui a participé à la lecture de documents sérieux, d'archives précieuses et la direction départementale des archives, ont permis à un public attentif de découvrir les réglementations en place dès 1914, la surveillance dont ont fait l'objet les étrangers, les permis de séjours et autres accords frontaliers. Sujets importants pour la vie locale, sociale et l'économie départementale. Une heure utile pour notre histoire bas-alpine.

Alain BESSAC

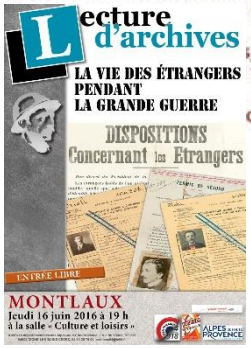

MONTLAUX

Un tango tout en finesse pour le plaisir des villageois

L'association "Bienvenue à Montlaux" a offert un vrai cadeau aux auditeurs en les invitant à un concert de tango argentin interprété par le Duo Berretin dans la salle"culture et loisirs". Elle avait été revisitée pour l'occasion, dans un décor feutré qui convenait parfaitement à l'interprétation des deux musiciens qui dégageait beaucoup d'émotion. La traduction des textes magnifiques par Émilie permettant une meilleure compréhension de la musique qui les accompagnait.

Le duo Berretin est né 2010 à Buenos Aires. Il est composé d'Émilie Gomez, chanteuse et pianiste franco-uruguayenne venue en Argentine pour se consacrer à l'interprétation du tango, et Mariano Macri, guitariste "porteño".

En recherche d'un répertoire singulier et original et d'une esthétique intimiste, ce duo revisite des tangos méconnus tout en se spécialisant dans les thèmes existentialistes et romantiques, comme ceux des fameux poètes Homero Manzi et Homero Exposito. Il propose aussi une interprétation novatrice des tangos plus classiques de Gardel, Troilo ou Discépolo.

Mariano Macri et Émilie Gomez ont su faire danser les amateurs de tango de Montlaux. / PHOTO J.T.

Leur répertoire mêle à une interprétation personnelle et novatrice du tango, un regard original et moderne sur différents rythmes du folklore argentin, alliant ainsi à l'aspect intime et émouvant du tango, le côté festif et dansant du folklore. Pendant le mois de mai 2014, le duo Berretin a enregistré son premier album intitulé "De Yuyos y Jazmines" qui mêle le tango au folklore à travers un répertoire exquis.

Actuellement, Émilie et Mariano travaillent sur les arrangements musicaux du répertoire de leur nouveau projet discographique lequel comprendra une fine sélection de tango ainsi que de chansons représentatives de diverses régions de l'Argentine visant ainsi à donner un panorama coloré et varié de la culture de ce pays.

Un fort moment de partage que les organisateurs ont souhaité prolonger par un verre de l'amitié qui a permis de faire plus ample connaissance avec Marino et Émilie.

J.T.

ZOOM SUR Montlaux

La fête patronale, reflet de la vitalité du village.

Comme le veut la tradition c'est l'apéritif offert par la municipalité qui a ouvert les festivités patronales. Les Moularins ont répondu très nombreux à l'invitation, toutes générations confondues. La manifestation a été l'occasion de noter la vitalité des associations du village, et notamment du comité des fêtes et de "Bienvenue à Montlaux", présents sur place. Camille Feller, la maire, était entourée de nombreux conseillers municipaux et des élus de Mallefougasse, Saint-Étienne, Ongles, Fontienne et Le Revest, venus témoigner leur amitié à leur consœur. Autour d'un buffet, dans une ambiance très chaleureuse, les habitants ont partagé d'agréables moments d'échange et de partage. / PHOTO J.T.

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

En cette période de vacances nous nous sommes intéressés à Danielle et Jean-Claude Sigheri, qui ont passé leurs vacances à Montlaux depuis 1970. Danielle a grandi à Mane et Jean-Claude à Marseille. Cherchant une maison de vacances, ils sont tombés aux Jacons à Montlaux. Ils se sont sentis bien accueillis en particulier par le maire de l'époque M.Crest. Il n'y avait plus que 5 habitants permanents au village (1968 correspond au minimum de population recensée dans la commune : 90 habitants). Ils ont acheté une maison de village a rénovée, qui actuellement celle de leur locataire. A cette époque il y avait encore l'école et le bar dans la petite salle. Jean-Claude participait à des parties de boules mémorables qui se poursuivaient jusqu'à tard dans la nuit, avec les agriculteurs nombreux, des fermes environnantes. Le week-end les rues étaient pleines. Il y avait beaucoup de convivialité. M. Crest agriculteur et maire de 1971 à 1977, avait construit trois bassins alimentés avec la surverse de la source qui alimente le village, pour élever au départ pour sa consommation personnelle des truites et des écrevisses. Comme il avait des demandes, il en fit un commerce ; les alevins étaient achetés dans un vivier à Montfroc, livrés jusqu'en quantité de 200kg, puis élevés dans le premier bassin. Nourries aux crevettes de rivières présentes dans l'eau de la source, les truites étaient délicieuses et se saumonaient. Cela marchait très bien, des gens venaient nombreux, certains de loin. Montlaux était connu pour ses truites, il y avait un barbecue pour les faire cuire. Quelques années plus tard tout à côté, à l'emplacement d'une melonnière, fut construit un bar, puis un restaurant avec une piscine chose rare à l'époque. Danielle et Jean-Claude donnaient un coup de main au bar-restaurant qui lui aussi marchait bien ; les gens venaient manger, se baigner à la piscine. Danielle a tenu l'établissement d'élevage et de pêche à la truite pendant un an en 1991. Leur fille travaillait au restaurant. Il y avait une très bonne ambiance, tous ceux qui ont fréquenté ce lieu en garde un souvenir ému. Il y avait régulièrement des soirées (ci-contre Danielle et Jean-Claude lors d'une soirée pyjama). Entre-temps pour pouvoir faire un jardin et accueillir leurs enfants et petits-enfants, ils avaient acheté un terrain en 1980 au « parc résidentiel de loisir » du fil de l'eau pour y mettre un mobil-home et faire un potager, ils l'ont revendu en 2001, quand ils ont acheté leur villa actuelle et pris leur retraite. Le frère et la mère de Jean-Claude ont aussi acheté des terrains pour y passer d'agréables moments en famille. Le parc résidentiel de loisir du « fil de l'eau » est aujourd'hui un lieu de vacances pour beaucoup mais aussi un lieu de résidence principale pour une dizaine de personne. En 1970 c'était des jardins, quelques années plus tard un promoteur achetait et revendait des lots, puis l'a transformé en parc résidentiel de loisir de 40 lots. En 1989 un arrêté préfectoral autorisa l'installation de 15 habitations légères, 15 mobil-homes et 6 caravanes. La commune fit appel, en l'absence d'infrastructure et 1995 le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté. Les procédures ont duré 6 ans, et si la commune a gagné, elle a renoncé à faire appliquer la décision pour ne pas expulser ceux qui y habitaient depuis des années. Ils vendirent leur mobil-home en 2000, quand ils achetèrent leur villa. Jean-Claude a fait deux mandats de conseiller municipal avec Claude Durand, Danielle et lui font partie du comité des fêtes, ils sont des figures du village, toujours souriants et optimistes, ils sont un exemple de courage pour nous.

la pêche à la truite

Jean-Claude dit Gary et Danielle

Le camping à ses débuts

Nous recherchons des bonnes volontés pour nous aider à organiser **la Journée du Patrimoine le 17** Septembre à Montlaux**,** ainsi que des photos ou cartes postales nous permettant de retracer son histoire.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. La permanence du maire et de l'adjointe a lieu le premier samedi du mois de 10h à 12h. Tél : 04.92.77.09.85. mairie.montlaux@orange.fr